



Giving Hope Today

Emplois d'été au Canada 2023

Faits en bref, informations sur l'organisation et lettre/email du député

Emploi et Développement social Canada accepte maintenant les demandes de subventions pour Emplois d'été Canada (EÉC) pour 2023.

Nous vous recommandons d'utiliser le formulaire de demande en ligne, qui est disponible [ici](#).

La date limite est fixée au 12 janvier 2023 à 12 h 00. Vous saurez si vous avez été approuvé à partir d'avril 2023.

Si votre demande de financement est approuvée en 2023, veuillez envoyer une copie électronique ou scannée de votre lettre d'approbation de financement ainsi que le code de responsabilité à 6 chiffres de votre unité ministérielle à Alice (Prianka) Sarkar et à Bona Zoto au service juridique de THQ. Le service juridique conservera des copies de toutes les lettres d'approbation dans un dépôt central des contrats de financement du gouvernement.

Avant de poser votre candidature, veuillez lire le [Guide du candidat](#) pour comprendre le calendrier de 2023, les critères d'éligibilité, la manière dont les candidatures sont évaluées et ce à quoi vous devez vous attendre si votre candidature est approuvée.

Lorsque vous posez votre candidature, nous vous encourageons à envoyer **une lettre à votre député** (exemple de texte d'email inclus ci-dessous) pour lui faire savoir que vous avez posé votre candidature car ce sont eux qui approuveront directement votre demande de financement. Si votre demande est approuvée, il sera utile pour votre réussite dans le programme d'inviter votre député à visiter votre site et à rencontrer vos participants CSJ. Cela devrait être fait peu de temps après avoir reçu l'approbation en avril, car le calendrier de votre député peut être assez chargé. C'est l'occasion de faire connaître le travail de votre unité ministérielle dans la communauté et de nouer des liens avec votre député local, qui joue un rôle dans le choix des organismes qui reçoivent des fonds du programme CSJ. **Votre député sera de retour dans sa circonscription pour l'été à partir du 25 juin.**

On estime que le programme CSJ 2023 créera jusqu'à 100 000 emplois significatifs à travers le Canada pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Comme les années précédentes, les employeurs des secteurs privé et public seront admissibles à un financement pouvant atteindre 50 % du salaire horaire minimum provincial. Pour les employeurs sans but lucratif, le financement pourra atteindre 100 % du salaire horaire minimum provincial.

Veillez prêter une attention particulière aux 15 critères d'éligibilité dans le [guide CSJ](#) (page 8). Vous devez répondre à TOUS les critères pour être éligible.

Dates clés

- Les candidatures doivent être déposées avant le **12 janvier 2023 (11 h 59, heure normale du Pacifique)**, pour les candidatures en ligne).
- Les confirmations de financement seront envoyées aux employeurs à partir d'avril 2023.
- La date de début d'emploi la plus proche est le 24 avril 2023.
- La dernière date de début d'emploi est le 24 juillet 2023.
- La dernière date de fin d'emploi est le 2 septembre 2023.
- La date limite pour soumettre une demande de paiement est de 30 jours après la fin du dernier stage financé par le CSJ.

Offrir des opportunités aux jeunes sous-représentés

Le gouvernement fédéral met de plus en plus l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion, dans le but d'offrir des opportunités aux jeunes qui ont historiquement été négligés sur le marché du travail ou qui pourraient avoir plus de difficultés à trouver un premier emploi ou une opportunité d'emploi significative.

En 2023, le CSJ s'attaquera aux 5 priorités nationales suivantes :

1. Jeunes handicapés
2. Jeunes noirs et autres jeunes racisés
3. Jeunes indigènes
4. Les petites entreprises et les organisations à but non lucratif qui déclarent avoir des dirigeants issus de groupes sous-représentés sur le marché du travail.
5. Petites entreprises et organisations à but non lucratif dans les secteurs de l'environnement

JEUNES ADMISSIBLES, EMPLOYEURS ET COÛTS

Jeunes

Les citoyens canadiens, les résidents permanents et les jeunes qui se sont vu accorder l'asile qui sont :

- ✓ âgés de 15 à 30 ans ;
- ✓ engagés pour travailler un minimum de 6 semaines et un maximum de 23 semaines, commençant au plus tôt le 24 avril 2023 et au plus tard le 24 juillet 2023, et terminant leur emploi financé par le CSJ au plus tard le 2 septembre 2023.

REMARQUE : les jeunes ne doivent pas nécessairement être des étudiants qui sont à l'école ou qui retournent à l'école en septembre. Toute personne répondant aux 3 critères ci-dessus est éligible.

Employeurs

Les organisations caritatives et les employeurs à but non lucratif qui :

- ✓ offrir des expériences professionnelles de qualité aux jeunes ;
- ✓ fournir aux jeunes des occasions de développer et d'améliorer leurs compétences ; et
- ✓ répondre aux priorités nationales et locales pour améliorer l'accès au marché du travail des jeunes qui sont confrontés à des obstacles particuliers.

Coûts - Qu'est-ce qui est financé ?

- ✓ 100% du salaire minimum de votre province ou territoire pour la durée de la période financée par CSJ
- ✓ 100 % des coûts obligatoires liés à l'emploi (MERC) tels que l'assurance-emploi, le RPC/RRQ, l'indemnisation des accidents du travail et les cotisations de l'employeur à l'assurance-maladie et à l'impôt sur les études secondaires, ainsi que les indemnités de vacances.
- ✓ Frais généraux supplémentaires pour l'embauche de jeunes handicapés, à évaluer au cas par cas.

REMARQUE : les employeurs sont encouragés à payer plus que le salaire minimum, mais ils doivent financer la différence entre le salaire minimum et le montant effectivement payé.

NOTE : N'oubliez pas d'inclure un montant pour les MERC dans votre demande. Veuillez consulter le [Guide du demandeur](#) pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les MERC.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures sont évaluées et notées en fonction de leur capacité à répondre aux critères suivants :

1. Des expériences professionnelles de qualité
 - ✓ Les jeunes reçoivent un salaire SUPÉRIEUR au salaire minimum de leur province/territoire ; et/ou
 - ✓ L'employeur a l'intention de garder le jeune après la fin de son emploi d'été ; et/ou
 - ✓ Le jeune sera supervisé
2. Les jeunes ont la possibilité de développer et d'améliorer leurs compétences.
 - ✓ L'employeur établira un plan de mentorat entre un employé expérimenté et le jeune afin de soutenir le développement des compétences de ce dernier.
 - ✓ L'employeur a identifié les compétences que les jeunes développeront dans des domaines tels que le service à la clientèle, le travail d'équipe, la communication, les compétences numériques et le leadership, entre autres.
3. L'offre d'emploi répond aux priorités nationales et locales

Les employeurs qui font ce qui suit recevront des points supplémentaires sur leur demande pour avoir respecté les priorités **nationales**

- ✓ embaucher des jeunes qui rencontrent des obstacles à l'emploi (voir le [Guide du candidat](#) pour plus d'informations sur les populations de jeunes prioritaires)
- ✓ fournir des services aux personnes handicapées ou avoir l'intention d'embaucher des jeunes handicapés
- ✓ créer des opportunités pour les jeunes des zones rurales (RA), des communautés éloignées ou des communautés minoritaires de langue officielle (CMLO)

Les employeurs qui répondent aux [priorités locales](#) recevront également des points supplémentaires pour leur candidature.

INFORMATIONS CLÉS DE L'ORGANISATION POUR VOTRE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Numéro d'entreprise de l'ARC : 10795 1618

Type de compte : RR

Compte spécifique : Les 4 derniers chiffres du numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance de votre unité ministérielle.

Si vous ne connaissez pas les 4 derniers chiffres de votre numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance, contactez votre DHQ pour le confirmer ou allez [ici](#).

Nom légal de votre organisation : Conseil d'administration de l'Armée du Salut au Canada

Exploitation (nom commun) : Pour que votre demande soit traitée le plus rapidement possible, utilisez le nom de votre unité ministérielle ou de votre QGD **tel qu'il est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada**. Pour trouver ce nom, allez [ici](#).

Numéro de téléphone : Utilisez le numéro de téléphone de votre unité ministérielle, et non celui de THQ.

Type d'employeur : Sans but lucratif

Courriel, numéro de téléphone et adresse postale de l'organisation : Utilisez les coordonnées de votre organisation locale, plutôt que celles de THQ.

Année de création de l'organisation : 1909

Nombre d'employés à temps plein travaillant dans **tous les** sites canadiens : 7640

Exemple de lettre/courriel pour les unités ministérielles qui présentent une demande d'adhésion à CSJ

Vous ne savez pas qui est votre député ou comment le joindre ? Recherchez-les [ici](#) et envoyez votre lettre/email à leur **bureau de circonscription** ou à leur **courriel**. Modifiez la lettre suivante si nécessaire. Les zones surlignées en rouge sont spécifiques au contexte de votre ministère.

Cher [nom du député],

Nous vous écrivons pour vous informer que nous avons récemment présenté une demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour 2023 et pour vous faire connaître le travail que nous effectuons dans votre circonscription. [Nous vous sommes reconnaissants du soutien que nous avons reçu de [vous/votre prédécesseur] l'été dernier/les années précédentes et nous serions heureux de recevoir à nouveau ce soutien cette année.

L'Armée du Salut est active dans 400 communautés à travers le Canada, engageant les jeunes dans un travail significatif, servant les personnes et les familles dans le besoin et s'efforçant de vivre ses valeurs fondamentales d'espoir, de service, de dignité et d'intendance.

L'année 2020 n'a pas été une année comme les autres, et nous avons été honorés, mis au défi et inspirés pour trouver des moyens nouveaux et novateurs de servir et de soutenir nos communautés. À l'échelle nationale, notre organisation a reçu un généreux soutien d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour nous permettre de continuer à fournir une aide alimentaire à plus de 233 000 ménages par le biais de notre réseau national de plus de 250 centres de services communautaires et familiaux.

Au niveau local, nous avons [insérer une brève description de l'impact de COVID sur la façon dont vous avez exercé votre ministère - par exemple, vous êtes passé à des services de culte en ligne et à des rencontres en petits groupes pour les personnes âgées, les jeunes, etc., ou vous avez adapté votre banque alimentaire ou votre programme de repas en livrant de la nourriture et des repas au domicile des gens ou des déjeuners en sac, etc., ou vous avez constaté une augmentation significative du besoin de soutien, en particulier parmi [les ménages monoparentaux ? les jeunes ? les parents qui travaillent ?]].

En 2023, nous espérons embaucher un jeune pour [insérer une brève description de ce que vous espérez faire avec le poste financé par CSJ], et nous vous serions très reconnaissants de votre soutien.

[Comme les années précédentes,] nous serions heureux d'avoir l'occasion d'en dire plus sur notre travail dans la communauté et sur les programmes qu'une subvention d'Emploi d'été Canada pourrait soutenir. Veuillez accepter la présente comme une invitation à visiter notre [église, résidence, installation, programme], virtuellement ou en personne, au cours des prochains mois.

Je vous remercie de votre attention. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.
Sincèrement,

Directeur exécutif/responsable de corps Nom de l'unité ministérielle

cc : votre commandant de zone, et le secrétaire divisionnaire chargé des relations publiques